

États financiers non consolidés de
(en milliers de dollars)

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Exercice clos le 31 mars 2026

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2026

Page

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers non consolidés

Bilan non consolidé	1
État non consolidé des résultats	2
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État non consolidé des gains et pertes de réévaluation	4
État non consolidé des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers non consolidés	6 à 36



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
1800-150, rue Elgin
Ottawa (ON) K2P 2P8
Canada
Téléphone 613 212 5764
Télécopieur 613 212 2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de l'Hôpital d'Ottawa (l'Hôpital) qui comprennent :

- le bilan non consolidé au 31 mars 2026
- l'état non consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état non consolidé des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date
- l'état non consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'Hôpital au 31 mars 2026, ainsi que de ses résultats d'exploitation non consolidés, de son évolution de l'actif net non consolidé, de ses flux de trésorerie non consolidés, et de ses gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'Hôpital conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Les informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel », seront mises à notre disposition après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Autre point – États financiers consolidés

L'Hôpital a préparé un jeu d'états financiers consolidés au 31 mars 2026 et pour l'exercice clos à cette date conformément au référentiel d'information financière pertinent, sur lequel nous avons délivré aux Conseil des gouverneurs de l'Hôpital un rapport d'auditeur daté du 24 juin 2026.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Hôpital à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Hôpital ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Hôpital.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Hôpital;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Hôpital à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Hôpital à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 24 juin 2026

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Bilan non consolidé
(en milliers de dollars)

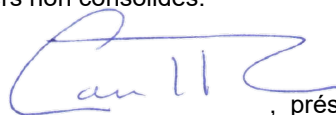
Au 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse et équivalents (note 2)	142 419 \$	173 286 \$
Encaisse affectée (note 3)	27 038	22 858
Placements de portefeuille (note 4)	3 650	3 226
Débiteurs (note 5 a))	229 126	183 696
Stocks	28 155	27 888
Frais payés d'avance	21 383	29 336
	451 771	440 290
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (note 5 b))	—	814
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles (note 6)	186 698	246 567
Immobilisations corporelles (note 7)	1 420 392	1 111 713
Fonds détenus en fiducie (note 9)	—	4 649
Actif dérivé (note 11)	1 580	746
	2 060 441 \$	1 804 779 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	490 421 \$	452 320 \$
Apports reportés (note 10)	74 880	63 318
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	7 900	7 900
	573 201	523 538
Dette à long terme (note 11)	333 861	341 751
Avantages sociaux futurs (note 12)	74 400	72 510
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	868 854	638 219
Fonds détenus en fiducie (note 9)	—	4 649
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 8)	156 808	150 564
	2 007 124	1 731 231
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles (note 14)	146 455	143 346
Non affecté insuffisance	(95 474)	(70 880)
	50 981	72 466
Gains de réévaluation cumulés	2 336	1 082
	53 317	73 548
Engagements, éventualités et garanties (note 18)		
Événement subséquent (note 17 e))		
	2 060 441 \$	1 804 779 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Au nom du Conseil,

 , président du Conseil

 , président-directeur général

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

	2026	2025
Revenus		
Fonds publics	1 392 382 \$	1 340 846 \$
Soins aux patients	179 450	174 451
Sommes recouvrées et autres	216 868	186 100
Chambres à supplément	10 340	15 056
Services commercialisés	67 488	72 575
Produits de placement	3 931	6 375
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 13)	9 963	10 037
	1 880 422	1 805 440
Dépenses		
Salaires et traitements	849 491	809 044
Avantages sociaux	231 697	218 018
Fournitures et autres	374 200	369 970
Médicaments	196 248	191 279
Fournitures médicales et chirurgicales	105 645	103 528
Rémunérations du personnel médical	101 603	96 011
Amortissement de l'équipement	37 612	40 474
Intérêts	2 233	2 521
	1 898 729	1 830 845
Insuffisance des revenus sur les dépenses, avant les éléments ci-dessous et les éléments non récurrents	(18 307)	(25 405)
Revenus du stationnement	28 028	27 576
Dépenses du stationnement	(11 115)	(8 969)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 13)	16 076	15 485
Amortissement des bâtiments	(38 480)	(36 770)
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(23 798)\$	(28 083)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	2026 Total	2025 Total
Actifs nets (insuffisance) au début de l'exercice	143 346 \$	(70 880)\$	72 466 \$	87 649 \$
Insuffisance des revenus sur les dépenses	–	(23 798)	(23 798)	(28 083)
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 14 b))	796	(796)	–	–
Apport reçu pour les terrains (notes 7 b) et 7 c))	2 313	–	2 313	12 900
Actifs nets (insuffisance) à la fin de l'exercice	146 455 \$	(95 474)\$	50 981 \$	72 466 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des gains et pertes de réévaluation
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

	2026	2025
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1 082 \$	4 815 \$
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur :		
Actif dérivé (note 11 b))	834	(4 069)
Placements de portefeuille (note 4)	424	336
Devises étrangères	(4)	—
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	2 336 \$	1 082 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives de 2025

	2026	2025
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(23 798)\$	(28 083)\$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	76 232	77 383
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	(26 039)	(25 522)
Gains sur la cession d'immobilisations corporelles (note 7 a))	1 543	(607)
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 12)	1 890	3 971
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	11 919	(25 626)
	41 747	1 516
Activités de financement		
Paievements nets de la dette à long terme	(7 890)	(8 789)
	(7 890)	(8 789)
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette de l'encaisse affectée	(4 180)	1 678
Diminution (augmentation) nette des placements	(4)	106 941
	(4 184)	108 619
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 14 b))	(380 231)	(304 982)
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	256 674	165 030
Apport reçu pour les terrains (notes 7 b) et 7 c))	2 313	12 900
Produit de la cession de matériel (note 7a))	21	755
Diminution nette des subventions d'immobilisations à recevoir (note 5 b))	814	780
Diminution (augmentation) nette des placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	59 869	71 972
	(60 540)	(53 545)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse durant l'exercice	(30 867)	47 801
Encaisse et équivalents au début de l'exercice	173 286	125 485
Encaisse et équivalents à la fin de l'exercice	142 419 \$	173 286 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents des grandes régions d'Ottawa et l'est de l'Ontario, l'ouest du Québec, et Nunavut. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré d'impôts.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers non consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux principales méthodes comptables décrites ci-dessous afin de se conformer aux exigences du ministère de la Santé de l'Ontario pour les états financiers non consolidés préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif.

L'Hôpital a aussi préparé des états financiers à vocation générale selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif, qui consolident l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Mode de présentation

Ces états financiers non consolidés reflètent les actifs, passifs et résultats de l'Hôpital.

Ces états financiers non consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et résultats de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, de l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa, et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, trois entités contrôlées, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, les Auxiliaires de l'Hôpital d'Ottawa et les Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.. L'information financière condensée de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, de l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa, et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est présentée à la note 17.

b) Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports d'organismes sans but lucratif.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements d'application, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé de l'Ontario. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des revenus (suite)

L'Hôpital reçoit du ministère de la Santé de l'Ontario des fonds pour l'exploitation de certains programmes. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus provenant de la vente de produits ou de la prestation de services sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits surviennent, les obligations en matière de rendement sont remplies, et les avantages économiques futurs sont mesurables et sont censés être obtenus.

Les revenus de placements comptabilisés dans l'état des résultats comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés, déduction faite des frais connexes. Les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement, moins une provision pour stocks désuets ou inutilisables. Le coût de remplacement est le coût estimatif du réapprovisionnement des stocks aux prix courants du marché.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Hôpital se composent de l'encaisse et des équivalents, de l'encaisse affectée, des placements de portefeuille, des placements à court terme, des débiteurs, des subventions d'immobilisations à recevoir, des actifs affectés aux achats d'immobilisations, des créditeurs et charges à payer, de l'actif dérivé, des fonds détenus en fiducie et de la dette à long terme.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers de l'Hôpital sont évalués comme suit :

Encaisse	coût
Équivalents de l'encaisse	coût amorti
Encaisse affectée	coût
Placements de portefeuille	juste valeur
Placements à court terme	coût amorti
Débiteurs	coût
Subventions d'immobilisations à recevoir	coût amorti
Actifs affectés aux achats d'immobilisations	coût amorti
Fonds détenus en fiducie	coût
Actif dérivé	juste valeur
Créditeurs et charges à payer	coût
Dette à long terme	coût amorti

Les variations non réalisées de la juste valeur du passif dérivé sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation. Quand un instrument financier est décomptabilisé, les gains et les pertes non réalisés qui étaient comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultats.

Les instruments financiers sont ajustés des coûts de transaction encourus sur les coûts d'acquisition et de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers non dérivés font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé en résultat et, le cas échéant, le gain ou la perte non réalisé(e) est renversé de l'état non consolidé des gains et pertes de réévaluation.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de l'apport. Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice. Les immobilisations en cours comprennent les coûts de construction et de développement et les intérêts capitalisés pendant la période de construction. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Les terrains ne sont pas amortis compte tenu de leur durée de vie indéfinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Aménagement des terrains	5 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail plus extension prévue de l'option de renouvellement
Bâtiments et améliorations	20 à 50 ans
Matériel de service d'immeubles	5 à 25 ans
Système d'information sur la santé	15 ans
Matériel principal	5 à 20 ans

g) Fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des dépenses.

h) Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital offre un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux futurs à la quasi-totalité de ses employés retraités et actifs. Ces avantages comprennent une assurance-vie et des prestations de soins de santé.

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires à l'acquisition des avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a eu lieu le 31 mars 2025. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu le 31 mars 2028.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Régimes d'avantages sociaux (suite)

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux des employés est de 13,0 ans (13,0 ans en 2025).

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, qui est un régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

i) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers non consolidés, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers non consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers non consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues périodiquement et, lorsque des corrections sont nécessaires, elles sont déclarées dans la période où elles sont connues. Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés comprennent les hypothèses qui sous-tendent la durée de vie utile des immobilisations, le calcul des avantages sociaux futurs, l'évaluation de l'actif dérivé et le passif couru au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

j) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque, à la date des états financiers, tous les critères suivants sont remplis :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

j) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Un passif au titre de l'enlèvement de l'amiante dans plusieurs bâtiments appartenant à l'Hôpital a été comptabilisé en fonction des estimations de dépenses futures liées à la fermeture de l'emplacement et aux activités postérieures à la fermeture. Un passif au titre de l'enlèvement des réservoirs de stockage de carburant et d'un système de traitement des eaux souterraines a également été comptabilisé en fonction des estimations de dépenses futures liées à cet enlèvement, qui dépendent de la taille et de la catégorie de combustible du réservoir. Les hypothèses et les calculs sont révisés annuellement, au besoin.

La portion capitalisée du passif au titre de la mise hors service d'immobilisations est amortie sur la durée de l'actif sous-jacent, comme il est énoncé à la note 1 f).

2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse disponible, l'encaisse détenue auprès des banques et les dépôts à terme qui peuvent être liquidés sur demande. Ces éléments sont très liquides, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et ont une échéance à court terme de trois mois ou moins. Ils rapportent des intérêts au taux préférentiel moyen pondéré de 1,48 % (taux préférentiel - 1,45 % en 2025).

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a gagné des intérêts de 3 560 \$ (2 572 \$ en 2025) sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ce montant a été comptabilisé à titre de revenu de placement dans l'état des résultats non consolidés.

3. Encaisse affectée

L'encaisse affectée se compose de soldes affectés aux fins suivantes :

	2026	2025
Fond de défense du HIROC (note 18 b))	13 460 \$	13 488 \$
Avantages sociaux des employés autoassurés	9 629	4 803
Intérêts courus sur obligation, mais non dus	3 794	3 794
Divers	155	773
	27 038 \$	22 858 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

4. Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille constitué des titres de participation canadiens, sont évalués à leur juste valeur et leur coût historique est de néant \$ (néant \$ en 2025), car ils ont été reçus sous forme de dons.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a généré des revenus d'intérêts de néant \$ (3 445 \$ en 2025) sur des placements qui ont été comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats.

5. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

a) Débiteurs

	2026	2025
Sommes à recevoir des patients	40 100 \$	46 067 \$
Ministère de la Santé de l'Ontario	120 815	75 699
Débiteur sur remises de taxe de vente	13 180	12 044
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 17 e))	9 977	11 352
Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 17 a))	4 205	9 685
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 17 f))	5 504	5 902
L'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc. (note 17 c))	361	240
Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 17 d))	8 730	5 932
Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (note 17 b))	100	1 490
Auxiliaires de l'Hôpital d'Ottawa et association 51 (note 17 g))	51	41
Divers	40 423	37 285
	243 446	205 737
Moins la provision pour créances douteuses	(14 320)	(22 041)
	229 126 \$	183 696 \$

La provision pour créances douteuses est liée aux créances des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires. L'allocation pour l'année en cours comprend les montants associés aux parties liées.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

5. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (suite)

b) Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Subventions d'immobilisations à recevoir liées à un prêt à recevoir de Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario relativement à des projets d'immobilisations réalisés antérieurement Cette créance a été entièrement remboursée au cours de l'exercice.

	2026	2025
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 17 f))	– \$	814 \$

6. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles

Les actifs affectés aux achats d'immobilisations se composent de 82 457 \$ (69 949 \$ en 2025) liés au financement reçu et affecté aux achats d'immobilisations, de 93 212 \$ (76 500 \$ en 2025) en revenus nets de stationnement qui ont été affectés aux achats d'immobilisations par l'Hôpital et de 11 029 \$ (100 118 \$ en 2025) liés au produit des obligations inutilisé et affecté à l'aménagement du nouveau campus (ANC).

Les fonds sont liquides et conservés dans les comptes bancaires de l'Hôpital. Les fonds sont classés à long terme puisqu'une diminution nette d'encaisse n'est pas prévue d'ici un an.

Au 31 mars 2026, des actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant supplémentaire de 4 527 \$ (613 \$ en 2025) étaient recevables à l'Hôpital.

Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations	2026	2025	2026 Taux d'intérêt moyen pondéré	2025 Taux d'intérêt moyen pondéré
Encaisse et équivalents	82 457 \$	69 949 \$	Taux préféré. -1,6 %	Taux préféré. -1,6 %
Total	82 457 \$	69 949 \$		

Revenus nets de stationnement affectés	2026	2025	2026 Taux d'intérêt moyen pondéré	2025 Taux d'intérêt moyen pondéré
Encaisse et équivalents	93 212 \$	76 500 \$	Taux préféré. -1,6 %	Taux préféré. -1,6 %
Total	93 212 \$	76 500 \$		

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

6. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles (suite)

Actifs affectés à l'ANC	2026	2025	2026	2025
			Taux d'intérêt moyen pondéré	
<i>Subventions non dépensées</i>				
Encaisse et équivalents	3 389 \$	— \$	Taux préféré. -1,48 %	—
<i>Produits d'obligation non dépensés</i>				
Encaisse et équivalents	7 640 \$	23 873 \$	Taux préféré. -1,48 %	Taux préféré. -1,35 %
CPG fixes	—	76 245	—	6,24 %
Total	11 029 \$	100 118 \$		

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a généré des intérêts de 2 160 \$ (3 250 \$ en 2025) sur les actifs grevés d'affectations d'origine externe pour les achats d'immobilisations et un revenu net d'intérêts de néant \$ (2 301 \$ en 2025) sur les actifs affectés à l'ANC, conformément à la feuille de modalités sous-jacente des obligations. Ces intérêts doivent être reportés jusqu'à ce que les ressources en espèces qui constituaient le principal de placement ayant généré les intérêts soient utilisées pour acheter des immobilisations. À ce moment-là, les intérêts seront amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations en question.

De plus, un montant de 2 166 \$ (2 855 \$ en 2025) a été gagné à titre de revenu d'intérêts sur les revenus nets de stationnement grevés d'affectations d'origine interne qui a été comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

7. Immobilisations corporelles

			2026	2025
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	59 600 \$	– \$	59 600 \$	57 287 \$
Aménagement des terrains	5 336	5 336	–	–
Améliorations locatives	466	310	156	56
Bâtiments et améliorations	939 514	591 944	347 570	367 058
Matériel de service d'immeubles	263 366	195 287	68 079	63 453
Système d'information sur la santé	144 916	65 083	79 833	83 329
Matériel principal	684 954	570 195	114 759	108 253
Immobilisations en cours	750 395	–	750 395	432 277
	2 848 547 \$	1 428 155 \$	1 420 392 \$	1 111 713 \$

a) Coût et amortissement cumulé

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2025 s'élevaient à 2 464 183 \$ et 1 352 470 \$, respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, l'Hôpital a cédé du matériel qui avait un coût de 2 111 \$ (17 314 \$ en 2025) et un amortissement cumulé de 547 \$ (16 419 \$ en 2025) en retour d'une somme de 21 \$ (755 \$ en 2025), ce qui a entraîné une perte de 1 543 \$ (140 \$ en 2025). L'Hôpital a également comptabilisé des subventions totalisant néant \$ (2 241 \$ en 2025) et annulé l'amortissement cumulé d'un montant de néant \$ (1 494 \$ en 2025), ce qui a donné lieu à un gain compensatoire de néant \$ (747 \$ en 2025).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, l'Hôpital a majoré de 6 244 \$ (3 790 \$ en 2025) ses estimations du coût des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour tenir compte d'un taux d'indexation de 4,19 % (2,61 % en 2025) des indices de prix de la construction de bâtiments au titre de l'enlèvement d'amiante durant l'année en cours. Ce montant a été comptabilisé à titre d'ajout aux bâtiments et sera amorti sur la durée de vie utile restante des bâtiments respectifs.

b) Apport en terrain pour l'aménagement du nouveau campus

Les terrains comprennent un apport du gouvernement du Canada de 2019 dont la juste valeur, à la date de l'apport, est estimée à 32 600 \$. Le mécanisme de l'apport consiste en un bail de 99 ans entre le gouvernement et l'Hôpital, qui prévoit un loyer annuel d'un dollar à condition que le terrain serve à la construction et l'exploitation du nouveau campus hospitalier. Au cours de l'exercice, un montant de 2 313 \$ (néant) a été ajouté au poste Terrain au titre des coûts de remise en état du site, pour un total de 12 255 \$ (10 242 \$ en 2025) engagés dans le cadre du projet de développement du nouveau campus.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

7. Immobilisations corporelles (suite)

c) Changement d'affectation du terrain au campus Riverside

À l'origine, l'Hôpital avait acquis le terrain du campus Riverside de la Ville d'Ottawa (la « Ville ») sous réserve d'une clause restrictive limitant l'utilisation du terrain. L'Hôpital devait indemniser la Ville en fonction de la juste valeur marchande (JVM) du terrain en cas de changement d'affectation. Une portion du terrain du campus Riverside est en cours d'aménagement pour accueillir un centre de soins de longue durée et une résidence pour personnes retraitées, ce qui constitue un réaménagement au sens de la clause restrictive. Par conséquent, une juste valeur marchande de 12 900 \$ a été déterminée de manière indépendante, montant que l'Hôpital devait verser à la Ville en application de la clause restrictive. Or, la Ville a transféré à la province de l'Ontario son droit de recevoir ce paiement, et la province a ensuite renoncé à cette créance auprès de l'Hôpital. Par suite de ces opérations, l'Hôpital a constaté une somme de 12 900 \$ à titre d'apport reçu pour le terrain à l'exercice 2025.

8. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations de l'Hôpital liées à la mise hors service d'immobilisations englobent plusieurs obligations qui sont les suivantes :

	2026	2025
Réservoirs de stockage de carburant et système de traitement des eaux souterraines	1 571 \$	1 571 \$
Enlèvement de l'amiante	155 237	148 993
	156 808 \$	150 564 \$

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – continuité :

	2026	2025
Solde au début de l'exercice	150 564 \$	146 774 \$
Changements dans les estimations	6 244	3 790
Redressement	—	—
Solde à la fin de l'exercice	156 808 \$	150 564 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

8. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Obligation liée à l'amiante

L'Hôpital possède et exploite plusieurs bâtiments connus pour contenir de l'amiante, ce qui représente un danger pour la santé lors de la démolition du bâtiment et pour laquelle il existe une obligation juridique de l'enlever. L'Hôpital a une obligation relative à l'enlèvement de l'amiante et à l'entretien postérieur à l'enlèvement dans ces immeubles. Les bâtiments avaient une durée d'utilité prévue de 20 à 50 ans lorsqu'ils ont été achetés entre 1924 et 1988, dont il reste 5 à 6 ans. Le moment des activités d'entretien postérieures à la fermeture ne peut être estimé à l'heure actuelle de manière raisonnable, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, l'Hôpital a majoré de 6 244 \$ (3 790 \$ en 2025) ses estimations du coût des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour tenir compte d'un taux d'indexation de 4,19 % (2,61 % en 2025) des indices de prix de la construction de bâtiments au titre de l'enlèvement d'amiante durant l'année en cours.

b) Obligation liée aux réservoirs de stockage de carburant et au système de traitement des eaux souterraines

L'Hôpital est propriétaire de réservoirs de stockage de carburant et d'un système de traitement des eaux souterraines qui représentent un danger pour l'environnement lors de leur retrait et de leur déclassement, et il existe des obligations juridiques quant à la façon dont ils doivent être retirés. Le matériel de service d'immeubles avait une durée d'utilité prévue de 15 à 20 ans lorsqu'il a été acheté entre 1999 et 2021, dont il reste 0 à 17 ans. Le moment des activités d'entretien postérieures à la fermeture ne peut être estimé à l'heure actuelle de manière raisonnable, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

9. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie sont détenus par la banque de l'Hôpital et représentent le solde global des fonds détenus en fiducie à l'intention de tierces parties. Au 31 décembre 2025, l'Hôpital ne détenait plus de fonds en fiducie pour des tiers.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

10. Produits reportés

Les produits reportés représentent les subventions non dépensées à des fins de fonctionnement et les fonds affectés à des projets spéciaux qui ont été reçus et se rapportent à un exercice subséquent. Le solde des produits reportés se compose des éléments suivants :

	2026	2025
Ministère de la Santé de l'Ontario	37 798 \$	28 824 \$
Projets spéciaux	37 082	34 494
	74 880 \$	63 318 \$

Les variations du solde des produits reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
Solde, début de l'exercice	63 318 \$	58 773 \$
Montants reçus au cours de l'année :		
Ministère de la Santé de l'Ontario	16 283	12 073
Projets spéciaux	7 407	16 275
Montants constatés en produits au cours de l'année	(8 771)	(14 729)
Montant reclassé dans les comptes fournisseurs	(3 656)	(8 701)
Montant reclassé dans les comptes débiteurs	299	(373)
Solde, fin de l'exercice	74 880 \$	63 318 \$

11. Dette à long terme

La dette à long terme n'est pas garantie et se compose de ce qui suit :

	2026	2025
Obligation de premier rang non garanties de série A (note 11 a)) non garanties portant intérêt à 4,64 %	274 608 \$	274 597 \$
Emprunt à terme, portant intérêt au taux préférentiel CORRA* de 0,86 %, et venant à échéance en septembre 2034 (voir la note 11 b))	67 153	75 054
	341 761	349 651
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(7 900)	(7 900)
	333 861 \$	341 751 \$

* CORRA = taux des opérations de pension à un jour

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

11. Dette à long terme (suite)

Les paiements annuels futurs prévus du principal se rapportant à la dette à long terme sont les suivants :

2027	7 900 \$
2028	7 900
2029	7 900
2030	7 900
2031	7 900
Années suivantes	302 261
	341 761 \$

a) Obligation de premier rang non garanties de série A

Le 14 juin 2023, l'Hôpital a émis 275 000 \$ de l'obligation de premier rang non garanties de série A à la valeur nominale, afin de financer la construction de la structure de stationnement et le plan des parts locales du nouveau campus Civic. Le produit en espèces de l'obligation est comptabilisé dans les actifs affectés aux immobilisations dans l'état de la situation financière, afin de limiter l'utilisation à la construction de la structure de stationnement et à l'élaboration du plan des parts locales du nouveau campus Civic, conformément à la feuille de modalités des obligations. Les charges d'intérêts et les produits d'intérêts sur la portion inutilisée du produit des obligations sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations. Les charges d'intérêts sur la portion utilisée du produit de l'obligation sont comptabilisées dans les immobilisations à titre de coûts de construction en cours.

L'obligation portent intérêt au taux de 4,64 % et sont payables semestriellement le 14 juin et le 14 décembre, et le principal devra être remboursé d'ici le 14 juin 2063. Au cours de l'exercice, les intérêts payés s'élevaient à 12 755 \$ (12 755 \$ en 2025). Des charges d'intérêts de 2 488 \$ (6 674 \$ en 2025) ont été comptabilisées dans les apports reportés afférents aux immobilisations, et des frais d'intérêt de 10 267 \$ (6 055 \$ en 2025) ont été capitalisés dans les immobilisations. Aucun produit d'intérêts ou charge d'intérêts liés aux obligations n'a été comptabilisé dans l'état des résultats.

Des coûts de transaction de 422 \$ (422 \$ en 2025) ont été engagés à l'émission de l'obligation. Ces coûts sont amortis et passés en charges dans l'état des résultats sur une durée de 40 ans tout comme l'obligation. L'amortissement pour l'exercice en cours était de 11 \$ (11 \$ en 2025). La valeur d'une obligation est présentée déduction faite des coûts de transaction non amortis.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

11. Dette à long terme (suite)

a) Obligation de premier rang non garanties de série A (suite)

Au 31 mars 2026, un produit d'obligation non dépensé de 7 640 \$ (100 118 \$ en 2025) a été affecté à la structure de stationnement et au plan de financement des parts locales et sont détenus dans un compte d'épargne à intérêts élevés.

b) Instruments dérivés relatifs aux swaps de taux d'intérêt

L'Hôpital a conclu un accord de swap de taux d'intérêt à terme de 15 ans d'une valeur notionnelle de 115 000 \$, qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2019. La valeur nominale s'amortit mensuellement selon un calendrier préétabli jusqu'à l'échéance, soit le 1^{er} septembre 2034. La valeur nominale actuelle est de 65 167 \$ (72 833 \$ en 2025). L'Hôpital est tenu de payer un intérêt fixe de 3,14 % tout en touchant des intérêts à taux variable, qui compensent les intérêts à taux variable payés sur son prêt à terme. Au 31 mars 2026, l'accord de swap de taux d'intérêt avait une juste valeur positive de 1 580 \$ (juste valeur positive de 746 \$ en 2025). L'impact de la variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt de 834 \$ (4 069 \$ en 2025) pour l'exercice en cours est comptabilisé dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

12. Avantages sociaux futurs

a) Prestations d'assurance maladie et de soins dentaires

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance maladie complémentaire et une assurance de soins dentaires, et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2026.

Au 31 mars 2026, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2026	2025
Obligation au titre des prestations constituées	59 882 \$	56 963 \$
Gains actuariels non amortis	14 518	15 547
Passif des avantages sociaux futurs des employés	74 400 \$	72 510 \$

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

12. Avantages sociaux futurs (suite)

a) Prestations d'assurance maladie et de soins dentaires (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2026	2025
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,90 %	3,90 %
Augmentation du coût des soins dentaires	4,00 %	4,00 %
Hausse du coût des soins prolongés	5,67 %	5,67 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	13,0 ans	13,0 ans

La variation des avantages sociaux futurs comprend les éléments suivants :

	2026	2025
Coût du service courant	4 070 \$	3 977 \$
Coût de la modification du régime pour la période précédente engagé au cours de l'exercice	—	86
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	2 240	2 576
Amortissement des pertes (gains) actuariel(le)s nets	(1 023)	860
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(3 397)	(3 528)
	1 890 \$	3 971 \$

b) Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 73 798 \$ (70 870 \$ en 2025) et il figure dans l'état non consolidé des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

12. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (suite)

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle du régime indiquait qu'il était entièrement capitalisé au 31 décembre 2025.

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus, plus les intérêts gagnés, en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. Cela comprend également les produits d'intérêts nets générés sur les produits d'obligations non dépensés, lesquels sont grevés d'affectations externes et réservés au projet d'ANC, conformément aux modalités de la fiche de conditions des obligations sous-jacentes. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état non consolidé des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début de l'exercice	638 219 \$	499 458 \$
Plus les apports reçus ou à recevoir au cours de l'exercice	254 628	159 479
Plus les intérêts gagnés sur les montants reçus et reportés	2 046	5 551
Moins les apports amortis constatés à titre de gain sur cession (note 7 a))	—	(747)
Moins l'amortissement du matériel	(9 963)	(10 037)
Moins l'amortissement des bâtiments	(16 076)	(15 485)
Solde à la fin de l'exercice	868 854 \$	638 219 \$

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2026	2025
Apports en capital non amortis (note 14)	783 008 \$	568 270 \$
Apports en capital inutilisés (note 6)	85 846	69 949
	868 854 \$	638 219 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

14. Investissement en immobilisations corporelles

a) L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2026	2025
Immobilisations corporelles	1 420 392 \$	1 111 713 \$
Montants financés par :		
Dette à long terme (note 11)	(341 761)	(349 651)
Produit des obligations inutilisé (note 6)	7 640	100 118
Financement de la dette nette à long terme	(334 121)	(249 533)
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 13)	(783 008)	(568 270)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 8)	(156 808)	(150 564)
	146 455 \$	143 346 \$

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2026	2025
Acquisition d'immobilisations corporelles	380 231 \$	304 982 \$
Montants couverts par les apports reportés	(240 777)	(164 274)
Montants couverts par la dette à long terme	7 890	8 789
Produit des obligations inutilisé (note 6)	(92 478)	(90 692)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles (note 7 a))	(1 543)	(140)
Produit de la cession d'immobilisations (note 7 a))	(21)	(755)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	26 039	25 522
Amortissement des immobilisations corporelles	(76 232)	(77 383)
	3 109	6 049
Montants couverts par les apports afférents aux terrains (notes 7 b) et 7 c))	(2 313)	(12 900)
	796 \$	(6 851)\$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

15. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2026	2025
Débiteurs	(45 430)\$	(42 272)\$
Stocks	(267)	(1 352)
Frais payés d'avance	7 953	(7 226)
Créditeurs et charges à payer	38 101	20 679
Apports reportés	11 562	4 545
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	11 919 \$	(25 626)\$

16. Instruments financiers

a) Établissement de la juste valeur

Le système de classification suivant est utilisé pour mesurer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur selon les catégories suivantes.

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

L'encaisse, les placements à court terme, les actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles et les fonds détenus en fiducie sont des justes valeurs de Niveau 1 et les dérivés sont des justes valeurs de Niveau 2.

b) Gestion des risques

L'Hôpital est exposé à divers risques financiers en raison de ses instruments financiers.

i) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que présenté à la note 5. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuses sur les comptes débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin d'atténuer le risque de crédit.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Hôpital ne soit pas en mesure de faire honneur à ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en dressant des prévisions relatives aux flux de trésorerie découlant de ses opérations, en anticipant les activités d'investissement et de financement à venir, et en maintenant des facilités de crédit, afin de s'assurer de disposer de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières actuelles et futures.

L'Hôpital a déclaré un déficit financier pour l'exercice en cours, et son budget pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 prévoit une perte financière. En raison de ce déficit récurrent, l'Hôpital a constaté une diminution de son fonds de roulement et de sa situation en actifs nets, et présente au 31 mars 2026 un fonds de roulement négatif (excluant la trésorerie et les placements grevés d'affectations externes), ainsi qu'une position d'endettement net non affecté.

Plusieurs facteurs ont contribué aux pertes d'exploitation récurrentes de l'Hôpital, notamment l'incidence des récents règlements salariaux, les pressions inflationnistes ainsi que les pressions liées à la croissance de l'achalandage et à l'acuité des patients, y compris l'ouverture de lits de surcapacité non financés et la réalisation de chirurgies urgentes en salle d'opération afin de répondre à la demande des patients.

Dans le cadre de l'initiative du Ministère relative au Plan de stabilisation du secteur hospitalier (PSSH), l'Hôpital a élaboré un plan pluriannuel type visant à atteindre un budget équilibré au plus tard le 31 mars 2028. Les prévisions du PSSH tiennent compte des augmentations annuelles du financement ministériel ainsi que de stratégies potentielles de réduction des coûts.

La capacité de l'Hôpital à atteindre un budget équilibré dépend du niveau futur de financement du Ministère et d'autres sources, ainsi que de la capacité de l'Hôpital à réaliser les réductions de coûts requises prévues dans le cadre du PSSH. Par conséquent, l'Hôpital présente un niveau accru de dépendance envers le ministère de la Santé et Santé Ontario afin de maintenir ses besoins opérationnels et en immobilisations aux niveaux actuels.

iii) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché. Les conditions du marché englobent trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les autres risques de prix.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

iv) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'augmentation des intérêts débiteurs ou de réduction des intérêts créditeurs en raison de variations défavorables des taux d'intérêt. L'exposition aux taux d'intérêt de l'Hôpital découle de sa dette à long terme (note 11) et de ses placements dans des titres à revenu fixe (note 4).

L'Hôpital est exposé à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne sa dette à long terme, car le taux d'intérêt applicable est lié au taux CORRA. L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt pour atténuer le risque de taux d'intérêt découlant de sa dette à long terme (note 11). Cependant, au 31 mars 2026, une somme de 1 753 \$ (1 987 \$ en 2025) de sa dette à long terme et une tranche de 234 \$ (234 \$ en 2025) de sa dette à long terme échéant à moins d'un an n'étaient pas couvertes et étaient exposées à un risque de taux d'intérêt.

v) Risque de change et autres risques de prix

L'Hôpital estime qu'il ne court pas de risques importants de change ou autres découlant de ses instruments financiers.

Les risques financiers de l'Hôpital, autre que le risque de liquidité, ont diminué au cours de l'exercice en raison de la baisse des taux d'intérêt, du fléchissement de l'inflation et des fluctuations du marché. La direction estime que ces risques financiers sont atténués de façon appropriée et ne posent pas de risque important pour les activités de l'Hôpital. Aucun changement important n'a été apporté aux politiques, aux procédures et aux méthodes utilisées pour gérer ces risques au cours de l'exercice.

17. Organismes apparentés

a) Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, entité exonérée d'impôt qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa fournit des services en cardiologie aux patients de l'Hôpital. Selon la *Loi sur les hôpitaux publics*, l'Hôpital a la responsabilité ultime pour les soins en santé des patients, et tous les patients de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa sont des patients à part entière de l'Hôpital.

La relation économique entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est gérée par une entente de service selon laquelle l'Hôpital fournit le service de soutien clinique et administratif à sa juste valeur et met gratuitement des locaux à la disposition de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

17. Organismes apparentés (suite)

a) Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

L'intention de l'entente de service est de s'assurer que tout déficit encouru par l'une ou l'autre des parties est géré par la partie déficitaire. Au 31 mars 2026, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa avait cumulé un solde de l'actif net non affecté de 42 120 \$ (l'actif net non affecté de 38 178 \$ en 2025).

Au 31 mars 2026, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a accumulé un déficit d'actif net non affecté de 4 205 \$ (9 685 \$ en 2025), portant intérêt au taux préférentiel. Le débiteur n'est assujéti à aucune modalité de remboursement fixe. Au 31 mars 2026, l'Hôpital avait un compte à payer de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa de 1 693 \$ (1 037 \$ en 2025).

L'actif, le passif et les résultats des activités de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se présentent ainsi :

	2026	2025
Bilan		
Total de l'actif	234 368 \$	247 880 \$
Total du passif	174 672 \$	198 997 \$
Actif net	59 696	48 883
	234 368 \$	247 880 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	304 469 \$	317 152 \$
Total des dépenses	293 656	280 328
Excédent des revenus sur les dépenses	10 813 \$	36 824 \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	10 531 \$	10 891 \$
Financement	(2 344)	495
Investissement	(9 935)	(4 030)
Flux de trésorerie de l'exercice	(1 748)\$	7 356 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

17. Organismes apparentés (suite)

b) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux familles des patients de l'Hôpital, des installations de stationnement pour les patients et le personnel de l'Hôpital, et administre d'autres activités commerciales.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu néant \$ (1 000 \$ en 2025) de la Corporation. Au 31 mars 2026, l'Hôpital avait une créance s'élevant à 100 \$ (1 490 \$ en 2025) auprès de la Corporation.

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2025	2024
Bilan		
Total de l'actif	5 417 \$	5 135 \$
Total du passif	393 \$	1 515 \$
Actif net	5 024	3 620
	5 417 \$	5 135 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	3 017 \$	3 155 \$
Total des dépenses	1 613	2 567
Excédent des revenus sur les dépenses	1 404 \$	588 \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	475 \$	1 735 \$
Investissement	(330)	(202)
Flux de trésorerie de l'exercice	145 \$	1 533 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

17. Organismes apparentés (suite)

c) L'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc.

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc., une entité exonérée d'impôt sans capital-actions constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc. exploite un centre de soins de santé primaires qui offre des services médicaux, de santé et de soutien au grand public et mène des recherches sur la médecine familiale et les soins de santé primaires ou y participe.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni un financement supplémentaire de 524 \$ (518 \$ en 2025) à l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc. Au 31 mars 2026, l'Hôpital avait une créance auprès de l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc. s'élevant à 361 \$ (240 \$ en 2025).

L'actif, le passif et les résultats des activités de l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc. pour l'exercice clos le 31 mars se présentent ainsi :

	2026	2025
Bilan		
Total de l'actif	677 \$	699 \$
Total du passif	677 \$	699 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	5 614 \$	5 441 \$
Total des dépenses	5 614	5 441
Excédent des revenus sur les dépenses	— \$	— \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	(18)\$	(224)\$
Flux de trésorerie de l'exercice	(18)\$	(224)\$

d) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation »), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'immobilisations de l'Hôpital.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

17. Organismes apparentés (suite)

d) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 23 834 \$ (8 748 \$ en 2025). Au 31 mars 2026, l'Hôpital avait une créance s'élevant à 8 730 \$ (5 932 \$ en 2025) auprès de la Fondation.

De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital a loué des locaux à la Fondation au coût de 40 \$ (64 \$ en 2025).

e) L'Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'« Institut »). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a versé à l'Institut un financement de néant \$ (5 982 \$ en 2025). L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 150 \$ (150 \$ en 2025) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

Au 31 mars 2026, l'Hôpital avait une créance s'élevant à 9 977 \$ (11 352 \$ en 2025) auprès de l'Institut.

De plus, l'Hôpital a loué des locaux à l'Institut au coût de 80 \$ (81 \$ en 2025) au cours de l'exercice.

Les conseils d'administration de l'Hôpital et de l'Institut ont convenu de procéder à une intégration visant à ce que les deux entités soient régies par un conseil d'administration conjoint unique. L'intégration des conseils a été approuvée par les conseils respectifs de l'Hôpital et de l'Institut le 14 mai 2026 et prendra effet le 30 juin 2026. L'Hôpital et l'Institut continueront d'exercer leurs activités en tant qu'entités juridiques distinctes à la suite de cette intégration, le contrôle étant exercé au niveau du conseil d'administration.

f) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés aux 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

Au 31 mars 2026, l'Hôpital détenait un intérêt économique de 13 782 \$ (14 673 \$ en 2025) d'un montant total de l'actif net de 24 508 \$ (24 920 \$ en 2025).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

17. Organismes apparentés (suite)

f) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (suite)

Au 31 mars 2026, la subvention d'immobilisations à recevoir de l'ALREO de l'Hôpital a été entièrement remboursée (814 \$ en 2025). Cette créance sur prêt concernant la construction d'un laboratoire régional et les investissements dans les biens d'équipement. Au 31 mars 2026, l'Hôpital détenait une créance opérationnelle de 5 504 \$ auprès de l'ALREO (5 902 \$ en 2025). Au 31 mars 2026, l'Hôpital avait également un montant de 812 \$ payable à l'ALREO (727 \$ en 2025).

g) Auxiliaires de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt financier dans les Auxiliaires de l'Hôpital d'Ottawa. L'objectif des Auxiliaires consiste à recueillir et à recevoir des fonds qui seront ensuite affectés à divers programmes et projets d'immobilisations de l'Hôpital et de ses fondations. Les Auxiliaires sont une entité exonérée d'impôt. Ils ont été constitués sous le régime des lois de l'Ontario. Au 31 mars 2026, l'Hôpital détenait une créance de 51 \$ (41 \$ en 2025) auprès des Auxiliaires.

h) Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est membre fondateur des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). SLHRO a pour but de fournir des services de blanchisserie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2026, l'Hôpital détenait un intérêt financier de 15 620 \$ (14 307 \$ en 2025) sur l'actif net total de 28 629 \$ (26 225 \$ en 2025).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, l'Hôpital a versé 7 574 \$ (9 062 \$ en 2025) aux SLHRO pour des services de lingerie. Ces sommes sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

En raison de son intérêt dans l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, l'Hôpital d'Ottawa est lié aux entités suivantes, tel que décrit ci-dessous :

i) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa

La Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (« SRICO ») été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

17. Organismes apparentés (suite)

i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

i) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (suite)

Le mandat de SRICO consiste à exercer des activités de collecte de fonds, et à faire l'acquisition, à solliciter ou à recueillir des fonds en vue du maintien des activités des laboratoires et d'un centre de recherches. SRICO est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément à l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En outre, SRICO est classée à titre d'entreprise sans but lucratif aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental, au sens défini dans l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa détient un intérêt économique dans SRICO. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé 4 480 \$ (6 929 \$ en 2025) à SRICO à titre de financement de base pour soutenir la recherche.

ii) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

La Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (« FICUO ») a été constituée sans capital-actions conformément à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. FICUO coordonne et promeut les activités de financement et de dotation pour appuyer et financer la recherche, les soins aux patients, l'éducation et d'autres activités concernant la santé cardiovasculaire de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et SRICO. FICUO est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément à l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa détient un intérêt économique dans FICUO, étant donné que FICUO détient des ressources utilisées au profit de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa.

Durant cette période, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a comptabilisé une somme de 1 616 \$ (2 148 \$ en 2025) qui lui a été versée par FICUO, à l'appui de programmes cliniques, d'achats de matériel et de programmes d'immobilisations.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se porte garant, sous forme d'une sûreté de deuxième rang visant l'ensemble de ses biens meubles, d'une marge de crédit octroyée à FICUO par son banquier d'affaires. Cette marge de crédit d'un montant de 10 000 \$ vise à permettre à FICUO de satisfaire à ses exigences en matière de trésorerie.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

17. Organismes apparentés (suite)

- i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

- iii) Anciens et Auxiliaires

L'Institut est aussi lié à l'Association des anciens patients de l'Institut de cardiologie (les « Anciens ») et aux Auxiliaires de l'Institut de cardiologie. L'objet de ces deux organismes est de recueillir et de recevoir des fonds au bénéfice de différents programmes et projets d'immobilisations de l'Institut, SRICO, et de la Société et de la Fondation. Les Anciens et les Auxiliaires de l'Institut de cardiologie sont des entités exonérées d'impôt qui ont été créées en vertu des lois de l'Ontario.

Ces opérations d'organismes apparentés sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

18. Engagements, éventualités et garanties

- a) La nature des activités de l'Hôpital est telle qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2026, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.
- b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

18. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- c) Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peut être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers non consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.
- d) Au 31 mars 2026, l'Hôpital possède un terrain contaminé mais n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux, car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.
- e) Au 31 mars 2026, l'Hôpital a comptabilisé des immobilisations en cours de construction de 750 395 \$ (432 277 \$ en 2025), dont une somme de 272 080 \$ (179 726 \$ en 2025) liée au parc de stationnement dans le cadre de l'ANC. Le coût d'achèvement des travaux en cours est estimé à 371 459 \$ (258 172 \$ en 2025); de ce montant, 29 720 \$ (123 073 \$ en 2025) serviront à la construction du parc de stationnement.
- f) L'Hôpital est un membre du Centre des sciences de la santé d'Ottawa. Le Centre des sciences de la santé a été créé pour veiller à la surveillance et l'orientation de l'entretien des biens-fonds où se situent l'Hôpital d'Ottawa, le Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario, l'Université d'Ottawa et le Centre de traitement pour enfants d'Ottawa.

En tant que membre du Centre des sciences de la santé d'Ottawa, l'Hôpital est parti à un accord d'énergie thermique (« AET ») avec Trans/Alta Corporation pour l'achat d'énergie thermique pour le chauffage et l'humidification de l'Hôpital. En 2022, l'AET a été modifié et prolongé de sorte qu'il sera maintenant en vigueur du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2033.

- g) L'Hôpital, en collaboration avec le ministère de la Santé de l'Ontario, a entrepris un projet majeur de réaménagement des immobilisations, en vue de construire un nouveau campus pour l'Hôpital d'Ottawa. Le nouveau campus permettra à l'Hôpital d'offrir des installations médicales, universitaires et de recherche ultramodernes, afin de répondre aux besoins croissants en matière de soins de santé des citoyens d'Ottawa et des communautés environnantes. En février 2024, l'Hôpital et Infrastructure Ontario (« IO ») ont signé un accord relatif à la phase d'aménagement dans le cadre duquel l'Hôpital, IO, The Ottawa Hospital Build Partners, une coentreprise de PCL et Ellis Don (« PCL/ED »), et le ministère de la Santé de l'Ontario travailleront en collaboration pour finaliser la conception, la tarification et le calendrier de ce qui deviendra l'un des hôpitaux universitaires et de soins de courte durée les plus modernes, accessibles et durables au Canada.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

18. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- h) Dans le cours normal de ses activités, l'Hôpital participe à certaines négociations liées à l'emploi et à d'autres questions, et il a comptabilisé des charges à payer en se fondant sur l'estimation par la direction des montants de règlement potentiels lorsque ces montants peuvent être raisonnablement déterminés et sont jugés susceptibles de se produire.

Le 30 mars 2026, le conseil d'administration de l'Hôpital a approuvé des réductions d'effectifs afin de répondre aux défis financiers auxquels font face l'Hôpital et le secteur de la santé dans son ensemble. Les réductions et la restructuration comprendront des postes de gestion et hors convention, du personnel de soutien, des cadres, du personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé. L'Hôpital a comptabilisé des charges à payer au titre des coûts des indemnités offertes au personnel hors convention touché, ainsi que des coûts prévus pour le personnel syndiqué conformément aux conventions collectives applicables.

Au 31 mars 2026, l'Hôpital a comptabilisé une obligation liée aux indemnités de cessation d'emploi de 23 392 \$ (2 598 \$ en 2025) ainsi que des coûts de cessation d'emploi de 22 892 \$ (1 716 \$ en 2025) à l'état des résultats.

- i) L'Hôpital d'Ottawa a conclu des contrats avec Epic Systems Corp. et Epic Hosting LLC (« Epic ») pour la prestation de logiciels, de services d'hébergement et d'autres services liés au système d'information sur la santé (SIS), qui viennent à échéance le 6 septembre 2032 (6 septembre 2032 en 2025). Ces contrats constituent une licence perpétuelle qui se renouvelle automatiquement chaque année en septembre, sauf en cas de résiliation par l'Hôpital.

Au 31 mars 2026, l'Hôpital offre un soutien à 10 hôpitaux partenaires qui utilisent les mêmes services d'Epic. Huit autres hôpitaux ont amorcé le processus en vue d'utiliser les services d'Epic, ce qui devrait être accompli en octobre 2026. Chaque hôpital partenaire rembourse à l'Hôpital sa part des coûts de mise en œuvre et des coûts opérationnels permanents. La valeur maximale engagée aux fins des contrats s'élève à 222 786 \$ (246 043 \$ en 2025), ce qui inclut les coûts assumés par les hôpitaux partenaires.

- j) L'Hôpital a conclu des contrats de location-exploitation dont les paiements annuels futurs minimums s'établissent comme suit :

2027	10 553 \$
2028	6 536
2029	5 398
2030	5 351
2031	38
	27 876 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

19. Marge de crédit

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de fonctionnement de 120 000 \$ (24 000 \$ en 2025) et une facilité d'exploitation renouvelable engagée de 30 000 \$ (néant \$ en 2025) auprès de ses banques de services aux entreprises. Aucun montant n'a été perçu au 31 mars 2026 et 2025. Ces facilités ne sont pas garanties et portent intérêt à un taux variant du taux CORRA + 0,82 % à taux préférentiel moins 0,75 %.

L'Hôpital a une limite de 75 000 \$ (25 000 \$ en 2025) pour l'émission de lettres de crédit, dont 28 789 \$ ont été utilisés au 31 mars 2026 (31 930 \$ en 2025).

20. Développement nouveau campus

L'Hôpital a commencé la construction d'un nouveau campus ultramoderne (le « nouveau campus Civic », ou le « projet »). L'Hôpital continue de collaborer avec Infrastructure Ontario (IO), le ministère de la Santé de l'Ontario et PCL/ED pour mettre la dernière main à la conception, à l'établissement des prix, au calendrier, à la définition des paramètres de risque et à l'énoncé des exigences entourant le projet. Une fois que l'on aura donné suite à ces exigences, l'Hôpital prévoit conclure une entente de projet à prix fixe avec PCL/ED.

Le 20 février 2024, l'Hôpital et Infrastructure Ontario ont conclu une entente portant sur la phase d'élaboration avec PCL/ED, et l'Hôpital a signé un contrat CCDC 5B (Comité canadien des documents de construction, formulaire 5B) avec PCL/ED afin d'amorcer les travaux de préparation du site du nouveau campus Civic.

Au 31 mars 2026, l'Hôpital avait comptabilisé des immobilisations de 254 382 \$ (120 571 \$ en 2025) au titre des coûts de conception conformément à l'APA, y compris une retenue de 14 212 \$ (1 154 \$ en 2025).

Le ministère de la Santé de l'Ontario a fourni un financement de 254 382 \$ (104 085 \$ en 2025) qui a été comptabilisé à titre d'apports en capital reportés au 31 mars 2026.

Au 31 mars 2026, l'Hôpital avait comptabilisé des immobilisations de 57 883 \$ (22 917 \$ en 2025) au titre des coûts de conception, y compris une retenue de 3 659 \$ (1 932 \$ en 2025).

Le ministère de la Santé de l'Ontario a fourni un financement de 57 883 \$ (21 527 \$ en 2025) qui a été comptabilisé à titre d'apports en capital reportés au 31 mars 2026.

21. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2025 ont été reclassées de façon à ce que leur présentation soit conforme celle des états financiers de 2026.